



Ville de Bruay Sur L'Escaut
Police Municipale
632 rue Jean Jaurès - B.P. N°36
59860 BRUAY SUR L'ESCAUT
Tél. : 03-27-25-99-49
Mail : policemunicipale@bruaysurescaut.fr
---oOo---



ARRETE MUNICIPAL

Nous, Maire de la Ville de Bruay - sur - l'Escaut,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté municipal du 18 Juillet 1978 relatif à la circulation et au stationnement,

Considérant qu'il convient de prendre les mesures nécessaires de manière à faciliter la circulation des véhicules rue Proudhon

ARRETONS

ARTICLE 1 : A compter du 1^{er} Octobre 2014, un panneau « STOP » sera implanté au niveau du n°56 de la rue Proudhon

ARTICLE 2 : Cette modification sera matérialisée par les Services Municipaux par des panneaux réglementaires

ARTICLE 6 : Monsieur le Commissaire de la Police Nationale de Valenciennes, le Chef de service de la Police Municipale, le Chef de Corps des Sapeurs des Pompiers de la Commune, Monsieur Le Directeur des Services Techniques sont chargés chacun en ce qui concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bruay-sur-l'Escaut,
Le 24 Septembre 2014
Le Maire,

Sylvia DUHAMEL

